

Sowefund : 1er site de Crowdfunding à recevoir l'agrément de Conseiller en Investissements Participatifs, reconnu par l'Autorité des Marchés Financiers

La plateforme Sowefund lancée en septembre 2014 est le 1^{er} acteur du marché du crowdfunding à obtenir le statut convoité de Conseiller en Investissements Participatifs (CIP) par l'ORIAS. Ce statut accorde une plus grande marge de manœuvre aux plateformes afin de stimuler l'investissement des particuliers dans les startups françaises. Elle permet aussi d'encadrer cette activité et de protéger les investisseurs contre les éventuels dérives.

Après des mois de discussions entre le Gouvernement français et les acteurs de la finance participative, la France est le premier pays au monde à se doter d'un véritable cadre réglementaire entourant cette profession en pleine expansion.

Sowefund est la 1^{ère} plateforme de financement participatif en capital qui vise à démocratiser l'investissement en rassemblant les professionnels du financement et les particuliers. Ce nouveau site de crowdfunding lancé en septembre dernier, s'impose sur ce marché naissant du financement participatif en capital en permettant de devenir actionnaire à partir de montants accessibles : de 100, 200 ou 300 euros selon le dossier, et ce dans les mêmes conditions que les grands investisseurs.

Aujourd'hui, Sowefund annonce officiellement faire partie des 4 premières plateformes de crowdfunding reconnues par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et immatriculée en tant que Conseiller en Investissements Participatifs par l'ORIAS, le Registre unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance.

Cet agrément fait suite à un long processus d'étude et d'analyse mené par l'AMF sur le fonctionnement des plateformes. Sowefund a été longuement examinée sur sa capacité à proposer au public des sociétés à fort potentiel de croissance et sélectionnées avec soin, dans le cadre le plus sûr possible pour les investisseurs et les entrepreneurs.

Avec ce nouveau statut, Sowefund dispose d'une plus grande liberté d'action et de la reconnaissance de son professionnalisme dans le domaine du financement et de l'investissement.

« L'immatriculation de notre jeune société prouve que Sowefund est un acteur sérieux et stable aux yeux des autorités de régulations françaises, un acteur qui respecte aussi bien les problématiques des investisseurs que celles des entrepreneurs qui décident de nous rejoindre. », se félicite Georges Viglietti, Président co-fondateur de Sowefund.

A propos de Sowefund :

Fondée en décembre 2013 par Georges Viglietti et Benjamin Watinne, Sowefund est la 1^{ère} plateforme de financement participatif permettant aux start-ups françaises de trouver un complément de financement aussi bien auprès des acteurs traditionnels que des particuliers. L'ambition de Sowefund étant de contribuer à la relance économique française au travers de start-ups innovantes. Pour un investissement de 100 euros minimum, l'investisseur reçoit en contrepartie des parts du capital de l'entreprise. Les projets mis en ligne ont

fait l'objet d'analyses / évaluations poussées, en amont, par des professionnels de l'investissement selon des critères rigoureux de sélection. Les investisseurs potentiels décident alors de prendre part au financement de l'entreprise et de devenir de ce fait actionnaires grâce aux informations détaillées de la fiche du projet comprenant : l'historique, le business plan, avis des partenaires Business Angels, fonds d'investissement, venture capitalists, etc.

Contacts Presse :

Agence Kalima RP

Mélissa Rancé – 01 44 90 82 52 – mrance@kalima-rp.fr

Sarah Hachemi – 01 44 90 82 53 – shachemi@kalima-rp.fr